

# TD N°14 – DE L'EMEUTE AU MOUVEMENT SOCIAL

## 1 – L'EMEUTE URBAINE

### a) – De quoi parle-t-on ?

Les «violences urbaines » désignent généralement des conduites clairement délictueuses : incendies volontaires et autres modes de destruction de biens privés ou publics, affrontements avec les forces de l'ordre, mise à sac de magasins, agressions en bande. Pour autant, le caractère d'infractions à la loi de ces comportements ne suffit pas à leur donner une cohérence suffisante pour constituer une catégorie scientifique. Il faut distinguer à tout le moins (et sans prétention à l'exhaustivité) :

- 1/ ce qui relève des agressions et prédatons entre jeunes (pour les motifs les plus divers : insulte, vol, dette, défense d'un " territoire " dans le cadre d'un trafic, etc.) ;
- 2/ ce qui relève des prédatons et agressions souvent préméditées, commises par un ou plusieurs individus généralement hors des cités et dirigées contre des biens ou des personnes généralement inconnues ;
- 3/ ce qui relève des destructions, prédatons et agressions commises au contraire dans les cités, généralement sous le coup de l'émotion, par des groupes généralement moins structurés que les bandes précédentes, dirigées directement ou indirectement contre les représentants de l'État (dans l'immense majorité des cas la police, souvent aussi les transporteurs publics, parfois même les pompiers) et non pas dissimulées mais au contraire volontiers exhibées avec fierté.

C'est à la troisième catégorie d'actes que nous réservons le qualificatif de " violences urbaines ". Il s'agit de comportements de groupe (premier critère), auxquels les acteurs donnent le sens de manifestations légitimes de colère et de vengeance (deuxième critère), dirigés contre un adversaire institutionnel (troisième critère) même si elles peuvent parfois s'accompagner de prédatons diverses selon les opportunités qui se présentent.

(Source : Laurent Mucchielli, *Violences urbaines réactions collectives et représentations de classe chez les jeunes des quartiers relégués de la France des années 1990*, <http://laurent.mucchielli.free.fr/>)

**Q1** – Qu'est-ce qu'une émeute urbaine ?

.....

.....

.....

.....

**Q2** – Avec quels phénomènes ne faut-il pas la confondre ?

➤ .....

➤ .....

### b) – L'historique des émeutes urbaines

1 – D'abord, les émeutes d'octobre-novembre 2005 ne constituent ni un phénomène inattendu ni une nouveauté en France. Les professions en contact avec l'univers des « banlieues », « cités » et autres « quartiers difficiles » (éducateurs, travailleurs sociaux, policiers), ainsi que de nombreux sociologues, ont depuis longtemps alerté les pouvoirs publics sur la situation explosive et la violence sporadique qui y règnent. Voici une sélection de quelques dates qui jalonnent une chronologie vieille de plus de 25 ans (cette chronologie est directement liée à la dégradation du climat social dans les « cités » autour des grandes villes) :

- 1979, Vaulx-en-Velin (banlieue de Lyon) : premières émeutes avec voitures brûlées, premiers affrontements avec la police ;
- 1981 et 1983, Les Minguettes (banlieue de Lyon) : les voitures sont sacrifiées lors de « rodéos », même scénario avec la police. En octobre-décembre, Marche pour l'égalité de Marseille à Paris, où de jeunes enfants d'immigrés sont reçus par le président de la République, qui promet une réforme libérale de la carte de séjour et le droit de libre association des étrangers.
- 1990 (Vaulx), 1991 (Le Val Fourré - grande banlieue de Paris), 1993 et 1997 (Dammarie-lès-Lys), 1998 (Toulouse) : émeutes et affrontements avec la police, généralement déclenchées par la mort de personnes lors de poursuites ou de contrôles policiers. Dans le cas de Dammarie (1997), entre autres cas, les policiers auteurs d'un meurtre à bout portant seront déclarés non coupables par la justice ;
- depuis 1999 : émeutes chaque année dans un nombre croissant de villes (Montbéliard, Nîmes, Avignon, Strasbourg...) ; les incendies de voitures deviennent une tradition (pour aboutir progressivement à un total d'environ 20 000 voitures brûlées en 2004 et 28 000 durant les neuf premiers mois de 2005).

(Source : Bernard Morice, Anthropologue, *Les émeutes urbaines en France : comprendre avant de juger*, 31 décembre 2005)

**Q1** – Quelles sont les caractéristiques récurrentes des émeutes

➤ .....

➤ .....

➤ .....

➤ .....

➤ .....

## 2 – Les évènements de 2005

<b>20 juin</b>	Un enfant est tué par une balle perdue lors d'une fusillade entre 2 bandes rivales à la Cité des 4 000 à La Courneuve. Mr. Sarkozy, déclare lors de son déplacement sur place vouloir « nettoyer la cité au Kärcher ».
<b>25 octobre</b>	Lors d'un déplacement à Argenteuil, Nicolas Sarkozy utilise le mot « racaille » reprenant le terme utilisé par une femme du quartier à laquelle il s'adressait.
<b>27 octobre</b>	Les émeutes ont commencé à Clichy-sous-Bois, près de Paris, quand trois jeunes, pour échapper à un contrôle de police, escaladent dans l'affolement les hauts murs d'un transformateur à haute tension pour y chercher refuge : deux d'entre eux périront électrocutés, le troisième est gravement brûlé et hospitalisé.
<b>2 novembre</b>	Pendant cinq nuits, Clichy sera le site d'une agitation (incendies de voitures et de bâtiments, attaques de transports publics, destructions diverses, affrontements avec la police) qui se répandra d'abord dans tout le département environnant de la Seine-Saint-Denis, puis dans de nombreuses villes à partir du 2 novembre
<b>3 novembre</b>	Mr. De Villepin déclare « La priorité est le rétablissement de l'ordre public car ces violences sont inacceptables, mais je veux aussi nouer un dialogue pour trouver des solutions adaptées, pour donner une place à chacun »
<b>7 novembre</b>	La nuit du 7 novembre présentera le bilan le plus lourd, avec 1 410 voitures brûlées et 400 arrestations environ.
<b>8 novembre</b>	Le gouvernement décrète « l'état d'urgence », qui sera prorogé pour trois mois par une loi du 18 novembre, alors que la situation est redevenue « normale » selon la police (moins de 100 voitures brûlées la nuit précédente).
<b>18 novembre</b>	Sur 526 jugements en comparution immédiate, 422 condamnations à de la prison ferme, 59 à de la prison avec sursis, 49 relaxes, 7 étrangers sont reconduits à la frontière.
<b>1 décembre</b>	« L'année 2006 sera l'année de l'égalité des chances, comme grande cause nationale, afin que chacun trouve sa véritable place dans notre République », a déclaré le Premier ministre.
<b>21 février 2006</b>	Fin de l'état d'urgence qui est une mesure exceptionnelle, privative de libertés (instauration du couvre-feu, l'interdiction des rassemblements, l'assignation à résidence des personnes tenues pour dangereuses, les perquisitions nocturnes) mais qui n'a servi qu'à décréter le couvre-feu dans certaines communes.

**Q2** – Quels sont les éléments qui déclenchent l'émeute ?

- .....
- .....

**Q3** – Quels sont les éléments qui contribuent à mettre fin à l'émeute ?

- .....
- .....

### c) – Les explications

#### 1 – La situation des jeunes de banlieues dans l'emploi

La sociologie des jeunes déferés au Parquet (près de 3000) reste à établir, mais les données tirées des audiences montrent, à l'opposé des déclarations du Ministre de l'Intérieur, qu'il s'agit de jeunes « ordinaires », appartenant aux milieux populaires : certains sont scolarisés, d'autres ont des petits boulots (intérimaires, vendeurs, commis de cuisine) ou peuvent encore être scolarisés. Sans casier judiciaire, ils se sont précipités dans le mouvement, attirés par l'effervescence du moment, portés par le même sentiment de révolte, sur fond de partage des mêmes conditions sociales d'existence et de conscience d'appartenance à une même génération sacrifiée. Contrairement à la représentation qui en est souvent donnée, le groupe social que constitue la jeunesse des cités ne se réduit pas sa fraction la plus visible dans l'espace public, celle du noyau dur des jeunes chômeurs (certaines ZUS comptent 40% de chômeurs parmi les 15-25 ans). Il comprend aussi, d'une part, des jeunes actifs, principalement ouvriers ou employés, le plus souvent employés comme intérimaires ou en CDD, et d'autre part le groupe formé par des jeunes encore scolarisés, où l'on trouve aussi bien des élèves orientés dans des filières qu'ils perçoivent comme de relégation scolaire (BEP, voire bac pro, classes de STT) que des lycéens d'enseignement général et des étudiant(e)s - inscrits à la fac mais aussi en IUT ou en BTS (très rarement dans des classes préparatoires aux grandes écoles). Ajoutons qu'il existe aussi une minorité de jeunes appartenant aux professions intermédiaires (enseignants, éducateurs, animateurs, etc.) qui continuent d'habiter chez leurs parents ou qui ont choisi de prendre un appartement dans leur cité pour continuer à y vivre.

La véritable question sociologique que posent ces émeutes est donc la suivante : comment expliquer la participation de ces jeunes de cité « ordinaires » à ces événements ? Tout semble s'être passé comme si les comportements d'autodestruction, jusque là réservés à la fraction la plus humiliée du groupe des jeunes de cité, s'étaient progressivement diffusés vers les autres fractions qui, jusqu'à récemment, avaient espéré « s'en sortir » par l'école ou, sinon, par leur ardeur au travail. Nul n'ignore que la situation sur le front de l'emploi s'est fortement dégradée depuis 2002. On sait peut-être moins que cette dégradation a touché de plein fouet les jeunes de cité. Pour le groupe des « bacheliers » (nous désignons par là les jeunes titulaires d'un bac ou d'un bac+2 qui peinent à trouver une place sur le marché du travail), la discrimination à l'embauche pèse fortement en exerçant une grande violence sur ceux qui la subissent, et surtout les petites portes de sortie (contrats aidés, emplois-jeunes) qui existaient pour les titulaires du bac se sont peu à peu fermées. Beaucoup des jeunes de cités qui travaillent voient leur situation comme un échec : ils restent dans des petits boulots, en CDD ou en intérim. Même s'ils n'emploient pas ce mot, ils sont « ouvriers » sans qualification et ont de grandes chances de le rester. Ils n'évolueront pas dans la société et reproduiront le modèle paternel qu'ils avaient presque toujours voulu « fuir ».

Ajoutons aussi que les expériences de travail qui sont les leurs peuvent être extrêmement difficiles à vivre. Ainsi, Karim, 22 ans, raconte comment dans son travail les ouvriers de son secteur ne l'ont jamais appelé par son prénom mais par son surnom censé faire rire tout le monde : « Al Quaida ». Ces expériences de travail, ces anecdotes, ne cessent de circuler dans les cités : non seulement il y a de la discrimination mais, une fois franchie timidement la porte de l'entreprise, il y a aussi cette sourde hostilité, et aussi parfois un racisme ouvert, que doivent affronter au travail les jeunes de cité. Le monde des ouvriers d'après la « classe ouvrière » est plus anémique, miné par la précarité mais aussi par les jalousies et les luttes de concurrence exacerbées par la nouvelle organisation du travail. Conséquence : se faire sa place au travail pour les jeunes de cité exige toujours plus d'efforts, d'abnégation, de retenue... Or ils appartiennent à une génération sociale, marquée par la vie en cité, qui ne veut pas jouer les « rabaisés », qui ne veut pas reproduire les logiques d'humiliation vécues par leurs parents.

Pas étonnant enfin si les cadets des familles immigrées, qui voient tous les jours la situation dans laquelle se trouvent leurs aînés - à 25-30 ans, ils habitent encore chez leurs parents et naviguent de CDD en CDD sans espoir de travail stable -, sont tentés de se radicaliser de plus en plus tôt. Ce groupe des mineurs habitant en cité, qui est décrit comme étant de plus en plus « dur », n'est pas né par génération spontanée mais constitue, au contraire, une génération sociale qui a grandi dans la crise et dans la précarité, qui a bien souvent assisté au « désastre » dans leurs familles : disqualification sociale des pères, divorce ou séparation des parents, chômage récurrent des frères aînés, impossibilité pour beaucoup d'entre eux de « faire leur vie », prison ou internement psychiatrique, suicide, etc.

(Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *Violences urbaines, violences sociales*, <http://www.liens-socio.org/article> n°2 novembre 2005)

**Q1** – Qui sont les jeunes qui participent aux émeutes urbaines ?

- .....
- .....
- .....

**Q2** – Quelles situations rencontrent-ils face à l'emploi ?

- .....
- .....
- .....
- .....

**Q3** – Comment les sociologues Beaud et Pialoux expliquent-ils la violence urbaine ?

- .....
- .....
- .....

## **2 – La « galère » : « désorganisation », « exclusion », « rage ».**

1 – À l'instar de F. Dubet, O. Galland nous dit que les jeunes de la " galère " sont ceux qui vivent dans les banlieues " sensibles ", où la dégradation du cadre bâti semble accompagner et illustrer la détérioration du climat et des relations sociales.

La " galère ", qui résulte " de la décomposition de la société industrielle, de la rupture d'un mode d'intégration populaire traditionnel, de l'épuisement d'un acteur historique - le mouvement ouvrier - et enfin, du blocage de la mobilité ", s'organise à partir de trois logiques : 1/ la " désorganisation " ; 2/ l' " exclusion " ; et 3/ la " rage ".

- La désorganisation sociale de la vie des cités " sensibles ", ce que les jeunes appellent dans leur langage la " pourriture ", la " merde ", est alimentée par la pauvreté et la dégradation du cadre bâti, mais surtout par des rapports sociaux faits de méfiance, d'hostilité et de tensions. Dans ce paysage, qui est celui d'un monde défait, l'activité délinquante - la petite délinquance surtout, celle qui perturbe la vie quotidienne par les vols de scooters, les fractures de boîtes aux lettres, les incendies de poubelles, par les petits trafics divers et illégaux, etc. - est présentée par les jeunes comme un phénomène " ordinaire ", " banal ", comme un élément du tableau de l'entière désorganisation de leur environnement.
- Le second principe à partir duquel se structure le discours et les conduites est celui de l'exclusion. Le monde des banlieues défavorisées n'est pas seulement désorganisé, il est également envahi par un sentiment d'exclusion. Celui-ci naît avant tout du mépris et de la mauvaise image de marque dont les banlieues - HLM essentiellement - sont l'objet. Il s'alimente par ailleurs de l'accumulation des difficultés socio-économiques - concentration d'allocataires du RMI, de familles monoparentales, d'immigrés paupérisés, etc. Devant cette situation d'exclusion, F. Dubet note deux types de réactions. Soit on la vit comme une situation d'échec : les jeunes se considèrent alors comme impuissants, et ont le sentiment d'être hors jeu ; ils se sentent contraints par un destin et se replient ; la société étant perçue comme un ordre rigide et immuable, toutes les énergies restantes sont orientées vers la survie. Soit on ressent une forme de frustration qui conduit souvent vers des activités délinquantes. (...)
- La désorganisation sociale avec ses conduites anémiques, et l'exclusion, avec l'échec et la frustration, ne suffisent pas à cerner la " galère " qui est également commandée par ce que F. Dubet et les jeunes eux-mêmes appellent la " rage ". Il s'agit d'une sorte de disposition personnelle habitant les jeunes et pouvant exploser violemment à l'encontre des personnes et/ou des biens matériels sous les prétextes les plus divers. Cette " expression de violence pure " n'a pas d'adversaire social ; elle se cristallise sur les représentants de l'ordre et de l'autorité (élus, policiers, syndicalistes, enseignants, etc.). La " rage ", qui débouche sur la haine de tout, de tous et même de soi-même, n'est pas construite autour d'un mouvement social, d'une utopie

sociale ou d'un projet ouvrier, mais se déploie au contraire, selon Dubet, dans le vide laissé par la conscience de classe, ses représentations et ses valeurs. (...)

Les comportements de ces jeunes relèveraient donc de l'action de " classes dangereuses " - comme celles que L. Chevalier a décrites dans son livre consacré à l'émergence de la classe ouvrière au XIXe siècle - mues essentiellement par une " rage " sans objet ni projet, qui n'est établie ni sur la formulation d'un dessein historique, ni sur la détermination d'un adversaire à combattre.

(Source : Jean-Marc Stébé, La crise des banlieues. Sociologie des quartiers sensibles, Paris, PUF, coll. " Que sais-je ? ", 2002).

**2** – La violence peut résulter d'un relâchement du contrôle social et de l'intériorisation des normes, de ce que l'on peut appeler rapidement l'anomie ou la désorganisation sociale. Une des manifestations de ce mécanisme tient à la constitution et à l'évolution des zones de déviance tolérée. Toutes les sociétés, y compris les plus intégrées, ont toujours aménagé, pour les enfants et pour les jeunes notamment, des espaces de déviance tolérée, des moments et des lieux où la déviance est relativement permise, voire encouragée. Pensons aux fêtes de carnaval, aux chahuts scolaires, aux bagarres des sorties de bal, aux " virées " des étudiants, aux jeux des enfants sur les places et dans les rues, aux chapardages divers... Ces débordements ne sont pas nouveaux mais ils ne peuvent être considérés comme des déviances tolérées que dans les sociétés qui les contrôlent et les contraignent comme des sortes de moments initiatiques. Il est clair qu'aujourd'hui cette logique est très affaiblie avec l'épuisement des liens communautaires. Le contrôle social des divers groupes et des diverses communautés n'est plus aussi fort qu'il pouvait l'être, la surveillance collective des enfants et des adolescents n'a plus cours dans les quartiers où les enfants et les jeunes sont loin du regard des adultes et les frontières du permis et de l'interdit s'estompent. Ainsi, les jeux ludiques dérivent vers la violence sans que les acteurs aient toujours le sentiment qu'il ne s'agit plus d'un jeu. Plus largement, l'installation de ce que l'on appelle la crise sociale tend à multiplier les " incivilités " et celles-ci envahissent les espaces qui en étaient relativement protégés. C'est notamment le cas du système scolaire qui voit les conduites délinquantes du quartier s'immiscer dans l'école elle-même avec le racket, les bagarres, les règlements de compte entre bandes... Bref, la violence peut être définie comme le produit de l'affaiblissement des mécanismes de contrôle social et du caractère distendu des liens sociaux dans les familles, les quartiers, et les institutions.

(Source : François Dubet, *Les violences urbaines*, Les cahiers français, n° 291, mai 1999)

**Q1** – Qu'est-ce que l'expérience de la « galère » ?

.....  
.....  
.....

**Q2** – Quelles en sont les causes ?

➤ .....  
➤ .....  
➤ .....  
➤ .....

**Q3** – Quelles en sont les conséquences ?

➤ .....  
➤ .....  
➤ .....  
➤ .....

**Q4** – Comment les sociologues Dubet et Galland expliquent-ils la violence urbaine ?

.....  
.....  
.....

**Q5** – Cette violence urbaine peut-elle déboucher sur un mouvement social ?

.....  
.....  
.....

### **3 – La crise du modèle d'intégration et la frustration relative.**

**1** – A partir des années 1980, soucieux en paroles de « maîtriser les flux migratoires », les gouvernements successifs se fixeront une double ligne de conduite dans le cadre de la politique de fermeture des frontières commune à l'ensemble de l'Union européenne : d'un côté, « lutter contre l'immigration clandestine » pour, de l'autre côté « intégrer les étrangers qui sont sur place », et en principe leur assurer une complète égalité de traitement. L'« intégration » sera désormais au centre des discours et, dans la pratique, ce mot sera surtout synonyme de « devoir de s'adapter à la société française ». Mais les efforts de cette société pour donner une place aux étrangers et à leur descendance, en toute égalité, resteront lettre morte, si bien que l'intégration elle-même fonctionnera comme une mythologie, principalement utilisée comme prétexte pour réprimer les particularismes des minorités, jugés dangereux pour l'unité de la République.

Qui plus est, par un malentendu qui dérive directement de l'amalgame entre les immigrés et leurs enfants, le mot « intégration » sera, stupidement et irrationnellement, invoqué comme un objectif visant aussi ces enfants,

qui ne sont pas des migrants et qui, en tant qu'ils sont français, n'ont pas plus de raison de se faire « intégrer » que les autres Français dont les parents sont nés en France.

Par ailleurs, l'idéal d'intégration cache de moins en moins bien l'inégalité dans les faits. Comme la société française a fini par l'admettre à la fin des années 1990, les enfants de l'immigration subissent un ensemble de discriminations dans les domaines clés de la vie : habitat, éducation, emploi, loisirs.

Les minorités issues de l'immigration sont ainsi à la fois invitées à s'intégrer et constamment rappelées à leur condition inférieure : c'est ce que certains appellent une « injonction paradoxale », et il s'agit d'une manière de traiter les personnes qui est source de grande instabilité psychique, pouvant entraîner des réactions s'assimilant à la folie. En somme, il s'est instauré pour ces minorités une distorsion structurelle et durable entre le réel (ségrégation, discriminations, exclusion) et l'imaginaire (égalité de droits et des chances), ce qui fait que l'intégration républicaine fonctionne comme un discours vide de sens.

(Source : Bernard Morice, *Anthropologue, Les émeutes urbaines en France : comprendre avant de juger*, 31 décembre 2005)

2 – On peut également montrer que les « violences urbaines » sont en grande partie le résultat d'une triple logique. D'un côté, une « préférence française pour le chômage », qui a fait porter tout particulièrement sur les jeunes, tout au long des années 80 et 90, les contraintes de la précarité et de « l'empêchement » d'accès à un mode de vie « standard », augmentant d'autant les ressorts d'une « frustration relative » propice à la prédation matérielle (sans compter l'hypersollicitation publicitaire à la consommation). D'un autre côté, les effets pervers de l'injonction républicaine à « l'intégration » auprès de jeunes descendants d'immigrés, pour lesquels leur inscription culturelle au sein de la société française ne pose pas de problème puisque nés et socialisés en France, mais qui souligne paradoxalement que plus ils sont « intégrés », plus on leur refuse cette intégration en les renvoyant en permanence à leur « différence » - alors qu'à l'évidence le problème n'est pas leur « défaut d'intégration » (ils mangent des hamburgers comme tout le monde), mais le racisme et les discriminations structurelles qui les stigmatisent. De ce point de vue, le « modèle français d'intégration » défendu par la gauche peut se lire avant tout comme un modèle jacobin et assimilationniste, capable de mobiliser contre le racisme mais incapable de reconnaître la dynamique de l'acculturation de la société française liée à son histoire coloniale et post-immigration, incapacité qui s'est traduite par l'effondrement ou la marginalisation des « mouvements de banlieue » (« marches pour l'égalité », France Plus, Mouvement de l'Immigration et des Banlieues, etc.) des années 80 faute d'espace politique et symbolique.

(Source : Éric Macé, *Violences urbaines*, Les cahiers français, n°308, mai 2002)

3 – Mais l'analyse en termes de " classes dangereuses " suffit-elle pour comprendre les comportements des jeunes des cités défavorisées ? Pour O. Galland, les explications de la déviance juvénile comme réponse aux frustrations sociales ont été trop rapidement abandonnées par F. Dubet. Ces thèses, développées par des auteurs anglo-saxons comme Cloward et Ohlin, suggèrent que devenir déviant, c'est aspirer au statut des classes moyennes sans s'associer à leur univers culturel. Or, pour les exclus de la société postindustrielle qui vivent dans un monde affecté par la pauvreté économique et le blocage des trajectoires sociales ascendantes, seul persiste l'espoir du succès et de la réussite facile. Il ne reste alors comme consolation qu'à trouver des substituts, par exemple celui de travailler son look : on rêve de n'être habillé qu'avec de la marque ". Pour cela, on n'hésitera pas à monter des coups, à préparer des deals, à vivre dans l'arnaque ". Les actions désespérées de pillage, lors des émeutes urbaines ou des manifestations publiques, nous rappellent cette volonté farouche de consommer. Il semblerait, d'après O. Galland, que les jeunes des quartiers " sensibles " vivent à l'heure actuelle une profonde frustration, en raison " de la distance infranchissable qui sépare une appartenance culturelle relative à la classe moyenne et une appartenance sociale qui, elle, apparaît hors de portée ".

(Source : Jean-Marc Stébé, *La crise des banlieues. Sociologie des quartiers sensibles*, Paris, PUF, coll. " Que sais-je ? ", 2002)

4 – Contrairement à ce que l'on croit souvent, la désorganisation sociale n'entraîne pas seulement des conduites irrationnelles liées au développement d'un fort sentiment de frustration. Il faut ici abandonner Durkheim pour se tourner vers Robert Merton afin de mettre en évidence l'accentuation d'une " contradiction " essentielle à notre société. D'un côté, la culture de masse s'est imposée à travers des modèles de vie et de consommation qui paraissent légitimes et accessibles à tous tandis que les cultures de classes se sont affaiblies. D'un autre côté, toute une part de la population, surtout les jeunes peu qualifiés et en échec scolaire, ont le sentiment que l'accès à ces modes de vie et à ces niveaux de consommation leur sont interdits. Ils ont le sentiment d'être invités à entrer dans la culture des classes moyennes tout en n'ayant pas la possibilité de réaliser leurs aspirations. La délinquance s'apparente alors à un conformisme déviant, à une manière de combler cet écart. La violence consiste alors à se saisir des biens les plus valorisés, en particulier les voitures prestigieuses, et à les détruire lors de " rodéos " spectaculaires dans lesquels la violence manifeste à la fois la fascination et le rejet de ces modèles de consommation. Plus largement aussi, la violence procède aussi d'un conformisme déviant et d'une rationalité délinquante puisque c'est une ressource illégale permettant d'obtenir ce que la culture de masse valorise tout en privant les individus des capacités de l'atteindre.

En ce sens, la violence n'est pas toujours explosive, excessive, absurde. C'est une manière rationnelle d'agir pour atteindre certains objectifs. Ainsi, les émeutes urbaines sont l'équivalent des manifestations dans les mouvements sociaux traditionnels. Après une phase de répression plus ou moins forte, l'émeute finit par se traduire en ressources et en équipements nouveaux dans les quartiers. Ne perdons pas d'ailleurs de vue que cette logique de la violence ne concerne pas seulement les jeunes des quartiers en " difficulté ". Le même usage instrumental de la violence est réalisé par les mouvements de paysans, par les nationalistes corses ou par d'autres qui ne sont violents que dans la mesure où ils veulent entrer dans le système. Ne pouvant faire grève,

les uns et les autres sont violents et, en ce domaine, ils ont acquis une réelle capacité d'utiliser les médias qui mettent en scène ces violences et leur donnent de l'écho et du poids.

Dans le registre de la délinquance proprement dite, la violence peut aussi apparaître comme une ressource rationnelle de l'activité. Elle vise moins à acquérir directement des biens qu'à obtenir la discrétion et le silence des victimes et des témoins. Ainsi, le " climat de violence " est-il parfois nécessaire au développement de certaines activités illégales quand elles se développent dans quelques univers relativement fermés comme l'école ou le quartier.

(Source : François Dubet, *Les violences urbaines*, Les cahiers français, n°291, mai1999)

**Q1** – Quelle est la caractéristique du modèle d'intégration à la française ?

.....  
.....  
.....

**Q2** – En quoi ce modèle d'intégration apparaît-il comme une « injonction paradoxale » ?

➤ .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Q3** – Comment peut-on expliquer cet échec du modèle de l'intégration ?

➤ .....  
.....  
.....

**Q4** – Que provoque ce refus d'intégration ?

➤ .....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Q5** – Comment les sociologues Dubet et Merton expliquent-ils ici la violence urbaine ?

.....  
.....  
.....

**Q6** – Cette violence est-elle propre aux jeunes de banlieues ?

.....  
.....  
.....

#### **4 – Stigmatisation et retour du stigmaté.**

**1** – Brèves de comptoir politiques. C'était pendant la révolte des banlieues. Le 15 et le 16 novembre 2005, le ministre délégué à l'emploi, Gérard Larcher, et le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, affirmaient que la polygamie constituait "certainement l'une des causes" des violences urbaines. Tout comme Hélène Carrère d'Encausse, de l'Académie française : "Tout le monde s'étonne : pourquoi les enfants africains sont-ils dans la rue et pas à l'école ? C'est clair : beaucoup de ces Africains, je vous le dis, sont polygames." Dans la même veine, il y a le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy. Il se prononçait sur le même sujet, le 10 novembre 2005, sur France 2 : "Il y a plus de problèmes pour un enfant d'un immigré d'Afrique noire ou d'Afrique du Nord que pour un fils de Suédois, de Danois ou de Hongrois. Parce que la culture, parce que la polygamie, parce que les origines sociales font qu'il a plus de difficultés."

(Source : Mustapha Kessous, *Le Monde* du 23 mai 2006)

**2** – En France, un facteur qui a sans doute contribué notablement à créer une situation structurellement explosive est la mise en place d'un face à face permanent entre les jeunes et la police, conformément à l'orientation répressive des politiques sociales. Il semble que les pouvoirs publics, et même de nombreux spécialistes, aient complètement négligé les risques insurrectionnels contenus dans ces innombrables contrôles sans motif, exercés sélectivement contre une jeunesse repérée par la couleur de sa peau ou la plantation de ses cheveux, dans les lieux publics, sur son propre territoire, devant tout le monde, et cela par des hommes armés d'engins pouvant donner la mort. Lors des nombreux incidents consécutifs à ces provocations, se terminant parfois par la mort d'un jeune, les policiers ont pour consigne de se déclarer menacés par des délinquants dangereux, et seule leur parole est jugée digne de foi. Cette injustice est peut-

être reçue comme aussi grave que toutes les autres : contre celle d'un policier, la parole d'un jeune enfant d'immigré ne vaut rien, - ce qui revient à dire que la société décrète que, quoi qu'il se soit passé, c'est un menteur. Pour justifier ces contrôles, est souvent invoqué le fait que certains d'entre eux sont des « caïds », voleurs ou trafiquants, en laissant ainsi se développer la condamnation d'un groupe social tout entier, qui plus est repéré par son appartenance ethnique.

Certains sociologues ont analysé avec finesse quelles contraintes pèsent sur les stratégies des minorités face à la domination. En s'inspirant de leurs travaux, on peut classer ces stratégies réactives très diverses autour de deux pôles : le retour du stigmaté et la dissociation. Par retour du stigmaté, il faut entendre tous les comportements et raisonnements qui reprennent à leur façon les marques stigmatisantes dont on est l'objet, de sorte que celles-ci paraissent devenir des caractères revendiqués. Ce retour peut être chargé d'un contenu désespérant, comme dans le cas de ces jeunes qui, par des comportements hyper bruyants et désinvoltes cherchent à ressembler à l'image négative que la société se donne d'eux. Bien sûr, par un cercle vicieux, les partisans du stigmaté y voient la confirmation de leur théorie.

A l'opposé, la dissociation s'analyse comme un ensemble d'efforts plus ou moins organisés et viables, pour se démarquer de l'image négative. On a souvent dit que, suivant ce modèle, la génération des immigrés avait déployé beaucoup d'énergie pour s'insérer dans la société française en restant silencieuse et inaperçue, et en valorisant des valeurs telles que l'honorabilité. Cependant, la dissociation peut prendre la forme plus pathologique de la haine de soi-même quand, faute de trouver une porte de sortie honorable pour contester la stigmatisation, toute une jeunesse se voit renvoyée sans arrêt à une image d'elle-même qu'elle ne supporte plus.

(Source : Bernard Morice, Anthropologue, *Les émeutes urbaines en France : comprendre avant de juger*, 31 décembre 2005)

**2** – La violence n'est pas seulement une " réalité ", c'est aussi une représentation. La distinction entre violence objective et violence subjective n'est pas sociologiquement acceptable quand elle conduit à affirmer que le sentiment d'insécurité ne repose que sur des fantasmes et des peurs artificielles : l'accroissement du sentiment d'insécurité accompagne grossièrement celui des risques d'être victime de la délinquance. Cette corrélation est d'autant plus nette que l'on tient compte de ce que l'on appelle les petits délits, qui apparaissent comme des nuisances que les statistiques de la criminalité recensent plus faiblement que les crimes et les délits les plus graves. En même temps, ce sentiment d'insécurité n'est pas un simple reflet des risques objectifs d'agression et de délinquance car il apparaît surtout chez les individus qui se sentent les plus fragiles, les plus isolés et les plus abandonnés par les services publics et les institutions.

Sans que cette affirmation puisse s'apparenter à un procès des médias, il semble aussi que ceux-ci jouent un rôle accélérateur dans le sentiment d'insécurité. D'abord, les médias contribuent à stigmatiser un certain nombre de quartiers ou de groupes comme étant " dangereux " ; afin d'être plus spectaculaires ou plus démonstratifs, bien des reportages accentuent les traits les plus sombres et les plus " criminogènes " des cités populaires des banlieues. Ensuite, les médias, surtout la télévision, accentuent le sentiment de proximité et d'immédiateté ; ils abolissent la distance entre le fait divers et le récepteur du message : tout se passe comme si " Ça s'était passé près de chez vous ", et comme si chacun était potentiellement menacé. Enfin, les acteurs violents eux-mêmes utilisent les médias pour mettre en scène leur violence, pour donner davantage d'écho à leurs protestations.

Quand on décrit la violence comme un produit de l'anomie et de la désorganisation sociale, il ne faut pas croire que celles-ci n'engendrent que de la solitude et du flottement normatif. En effet, si les individus se détachent des normes et des identités collectives de la " grande société " comme aurait dit Émile Durkheim, c'est pour mieux se reconnaître dans les appartenances limitées du quartier, de la bande et du groupe. Ces identifications sur la base de territoires, d'" ethnies ", de cultures diverses, appellent souvent le recours à la violence dans la mesure où l'identité est d'autant plus forte qu'elle repose sur un conflit, une sorte de " guerre larvée " contre d'autres groupes. On entre alors dans le jeu continu de l'" honneur " et des vengeances, de l'insulte et de l'appel à la dignité. On retrouve parfois la même logique dans les oppositions de groupes de supporters des équipes de football qui choisissent des " noms de guerre " et qui défient leurs adversaires à travers des injures plus ou moins ritualisées entraînant parfois des " passages à l'acte ". Autrement dit, l'affaiblissement du contrôle social dans une société qui ne propose plus des régulations collectives fortes, peut engendrer à la fois plus d'individualisme et plus de " tribalisation " des relations sociales. Quand je ne peux plus me reconnaître dans ma classe sociale, dans mon Église ou dans mon pays, j'adhère à la sous-culture de ma bande et de mon groupe qui n'existe que dans leur opposition à d'autres.

(Source : François Dubet, *Les violences urbaines*, Les cahiers français, n°291, mai 1999)

**3** – Dernier élément d'analyse de coproduction des violences urbaines, lié cette fois au fonctionnement même des services publics et des collectivités territoriales censés lutter contre l'exclusion et l'insécurité : une ségrégation sociale, scolaire, ethnique et urbaine renforcée par une déshérence des services publics et des politiques municipales, et par des formes d'intervention policière sous l'emprise d'un imaginaire d'" Intifada " et de " territoires occupés " parfois commun aux " jeunes des cités " et de la police. Ainsi que je l'ai montré dans l'étude de l'insécurité du réseau de bus de la banlieue parisienne, il est apparu que la RATP, qui se pensait seulement comme la victime de conduites délinquantes et prédatrices, était aussi une partie du problème. Autrement dit, qu'elle contribuait (en raison de ses contraintes externes, de ses modes de fonctionnement et de ses tensions internes) à coproduire l'insécurité sur son propre réseau, non seulement envers ses clients, mais surtout envers ses agents (conducteurs et contrôleurs). Cela étant, la RATP, pouvait dès lors se redéfinir comme une partie de la solution en engageant les transformations, les négociations et les partenariats rendus

nécessaires et possibles par cette nouvelle définition de situation. D'une façon plus générale, cette approche en termes de coproduction permet de réintroduire dans le débat politique et les représentations symboliques les dimensions conflictuelles de la délinquance et des violences urbaines, c'est-à-dire de considérer ces dernières comme le produit de rapports sociaux asymétriques. C'est d'ailleurs seulement lors des grandes émeutes qui ont parfois répondu à des bavures policières - réelles ou supposées -, émeutes que connaît de manière récurrente la France depuis maintenant vingt ans, qu'a pu être formulée cette articulation entre inégalité, injustice, discrimination, relégation, et les conduites délinquantes, provocatrices ou de " rage " liées à l'enfermement dans l'incapacité d'action et de construction autonome de soi - tout comme le " mouvement ouvrier " n'avait pu se former que dans l'articulation entre les " classes dangereuses " et les " classes laborieuses " en mettant au centre du débat politique l'institutionnalisation et la pacification collective de la violence des rapports de travail et de la misère ouvrière.

(Source : Eric Macé, *Violences urbaines*, Les cahiers français, n°308, mai 2002)

**Q1** – Quelles sont les représentations que l'on a de la jeunesse des banlieues ?

- .....
- .....
- .....

**Q2** – Quelles sont les institutions qui véhiculent ces images ?

- .....
- .....
- .....

**Q3** – Que provoque cette stigmatisation des jeunes de banlieues ?

- .....
- .....
- .....
- .....

**Q4** – Pourquoi le sociologue Eric Macé parle-t-il d'une coproduction de la violence urbaine ?

- .....
- .....
- .....

**d) – Les réponses données aux émeutes urbaines**

1 - "J'ai demandé (...) que tous les jeunes de moins de 25 ans habitant dans l'une des 750 zones urbaines sensibles soient reçus dans les trois prochains mois. (...) Je m'engage à ce qu'une solution spécifique soit proposée à chaque jeune" (par l'ANPE, les missions locales et les maisons de l'emploi).
2 - "J'ai décidé de renforcer les moyens dont disposent les associations en débloquant 100 millions d'euros supplémentaires en 2006."
3 - "Je veux renforcer le soutien scolaire aux élèves en difficulté. Cela passe par une réorganisation et une relance de l'éducation prioritaire."
4 - "J'ai proposé que les élèves qui le souhaitent puissent entrer en apprentissage dès l'âge de 14 ans."
5 - "Je demande aux grandes écoles de s'ouvrir davantage aux élèves issus de ces quartiers sur le modèle de ce que fait Sciences-Po."
6 - "J'ai décidé la création de 15 zones franches urbaines supplémentaires en plus des 85 existantes."
7 - renforcement du pouvoir des élus locaux en matière de politiques de lutte contre la délinquance.
8 - durcissement du contrôle de l'immigration en France, qui vise à rendre plus difficiles le regroupement familial, les mariages hors du territoire français et l'obtention du statut d'étudiant étranger ; le délai imposé aux conjoints avant de pouvoir demander la nationalité française doit être porté à 4 ans.

(Source : Luc Bronner, *Le Monde* du 7 mai 2006)

**Q1** – Que pensez-vous des mesures prises après les émeutes urbaines de 2005 ?

- .....
- .....
- .....

## 2 – LE MOUVEMENT ETUDIANT

### a) – De quoi parle-t-on ?

La notion de " mouvement social " englobe et synthétise les diverses manières d'agir collectivement - manifestations, grèves, mobilisations, formes institutionnelles et non institutionnelles de revendications ou de protestations, groupements, moyens de propagande et d'information - que les acteurs et groupes dominés développent dans la durée pour contester et transformer le modèle de société qu'imposent les classes dominantes et les milieux dirigeants. Tout mouvement social présente une certaine unité qui repose sur les principales caractéristiques suivantes :

- une cohérence " idéologique ", un projet de société qui précise ses orientations, ses justifications, qui identifie ses adversaires et qui clarifie ses aspirations ;
- une cohésion sociale, qui donne sens à la solidarité collective et qui imprègne l'identité individuelle de ceux qui y participent
- et une orientation de l'action, qui se manifeste par des formes de luttes et des moyens d'action privilégiés.

(Source : <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=518>, 2006)

**Q1** – Qu'est-ce qui distingue un mouvement social d'une émeute ?

- .....
- .....

### b) – L'historique des mouvements étudiants

1 – Le mouvement étudiants et lycéens de 1968 et des années 1970 remettaient en cause l'école capitaliste et l'éducation bourgeoise à travers une critique culturelle et politique d'inspiration gauchiste. Aujourd'hui, la nouvelle population scolaire ne condamne pas le système éducatif mais elle veut le défendre et le rendre plus efficace.

- La plus longue grève étudiante qui se soit déroulée en France au XXe siècle est sans doute celle de 1976, qui dure trois mois, de mars à mai, soit quasiment la moitié de l'année universitaire. Cette grève a alors pour but d'empêcher la réforme du second cycle de Mme Saunier-Seité qui crée de nouvelles filières et est interprétée par les étudiants comme une tentative de professionnaliser l'université et d'accroître la sélection.
- En 1983, des protestations se développent contre une réforme des études médicales qui veut augmenter le numéris clausus à la fin de la première année ;
- En 1986, c'est le projet de loi Devaquet qui va susciter une vaste protestation. Ce projet voulait introduire un examen d'entrée dans les facultés après le baccalauréat. 500 000 étudiants défilent le 4 décembre. La coordination étudiante réclame le retrait pur et simple de la loi. Après la mort d'un étudiant, Malek Oussekin, suite aux brutalités policières, le mouvement change de sens. Il se transforme en protestation morale et civique et antiraciste de la « jeunesse » contre la violence de l'Etat. Pour l'arrêter, le gouvernement est obligé de retirer sa réforme.
- En 1990, le 15 octobre, un millier de lycéens venus d'établissements de la banlieue parisienne manifeste devant le ministère de l'Education nationale afin de dénoncer les actes de violence qui tendent à se banaliser. Plus généralement, ils réclament des locaux corrects, plus d'équipements, davantage de surveillants et de professeurs. Le 12 novembre 300 000 lycéens font une « marche nationale pour l'éducation » à laquelle participe enseignants et parents d'élèves. Garant en mémoire les événements de 1986, le pouvoir cède et annonce un « plan d'urgence » pour les lycées.
- En 1991 et 1992, de nouveaux conflits plus limités accompagnent des projets de refonte des cursus universitaires.
- En 1994, en mars, 200 000 personnes défilent pour protester contre le projet du « contrat d'insertion professionnelle » (CIP). D'une durée de 6 à 12 mois, le CIP s'adresse aux titulaires du Bac, d'un BTS, d'un DEUG qui sont au chômage. Il permet leur embauche pour un salaire correspondant à 80% du Smic si l'emploi est accompagné d'une formation. Les manifestations obligent le gouvernement à retirer son projet.
- En 1998-1999, les lycéens sont dans la rue pour de meilleures conditions d'étude.
- En 2003, novembre-décembre : grèves contre la réforme LMD-ECTS, plus de 10 facs en grève et une trentaine « mobilisées ». Jusqu'à 30 000 étudiants dans la rue, le 27 novembre 2003 (départ : Rennes).
- En 2005, En 2005, la mobilisation lycéenne contre la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, dite "loi Fillon", qui instaurait, d'après ses détracteurs, une éducation au rabais au service de l'économie, a été l'une des plus importantes de l'histoire des mouvements lycéens en France. D'abord massif, on a pu voir des dizaines de milliers de lycéens défiler à Paris et dans les grandes villes françaises pour réclamer le retrait total de cette loi, puis près de 300 lycées furent occupés et/ou bloqués pendant parfois des semaines entières. Ce mouvement surprend aussi par la radicalité de ses modes d'action. Moins massif vers la fin, il n'échappa pas à une forte répression.

(Source : Olivier Galland, Yannick Lemel, *La nouvelle société française*, Armand Colin)

**Q1** – Qu'est-ce qui distingue le mouvement de mai 68 des autres mouvements étudiants et lycéens ?

.....  
 .....  
 .....

**Q2** – Quelles sont les principales caractéristiques des mouvements étudiants et lycéens ?

➤ .....  
 ➤ .....  
 ➤ .....  
 ➤ .....

**2 – Les évènements de 2006 contre le CPE**

16 janvier	Annonce, par Mr De Villepin, sans concertation avec les syndicats alors que la loi l'y oblige, de la création du CPE pour les moins de 26 ans contenant une période d'essai de deux ans pendant laquelle le salarié peut être licencié sans motivation
17-19 janvier	Le MEDEF estime qu'il faut aller beaucoup plus loin, l'UDF et la Gauche dénoncent la précarité, des syndicats étudiants créent un collectif anti-CPE
7 février	218 000 personnes selon la Police, 400 000 selon les syndicats défilent pour demander le retrait du CPE
9-27 février	La loi sur le CPE est adoptée par l'Assemblée Nationale. Le gouvernement adopte la procédure du 49-3 pour que l'adoption se fasse sans débat.
14-16 février	Plusieurs milliers d'étudiants défilent dans les rues des grandes villes.
1 <sup>er</sup> mars	Treize universités en grève. Blocage, filtrage ou fermeture sont décidées en assemblée générale des étudiants en grève.
7 mars	400 000 personnes selon la Police, 1 million selon les syndicats manifestent pour demander le retrait du CPE. Une vingtaine d'universités sont en grève.
11 mars	Des députés de l'UMP commencent à critiquer le CPE
12-14 mars	Dominique de Villepin propose sur TF1 de « compléter le CPE par de nouvelles garanties » après sa promulgation. Le PS pose un recours devant le Conseil Constitutionnel pour discrimination envers les jeunes.
16 mars	Des centaines de milliers d'étudiants et d'élèves sont dans la rue. 58 universités selon le ministère de l'Education, 64 selon les étudiants sur 84 sont bloquées ou dans le mouvement.
17 mars	68% des français se déclarent favorables au retrait du CPE soit 13 points de plus que le 8 mars (55%).
18 mars	500 000 personnes selon la Police et 1,5 million selon la CGT défilent dans les rues. Des heurts et des dégradations se produisent en fin de cortège.
20 mars	Dominique de Villepin exclut tout retrait du CPE. Les syndicats de lycéens, d'étudiants et les syndicats de salariés annoncent une grève interprofessionnelle pour le 28 mars.
21 mars	Un quart des lycées sont bloqués. Des dizaines de milliers de lycéens dans la rue.
22 mars	Nicolas Sarkozy propose de mettre le CPE à l'essai pendant 6 mois puis de l'évaluer
23 mars	220 000 jeunes dans la rue selon la Police, 400 000 selon les syndicats d'étudiants. 420 personnes sont interpellées en marge des manifestations.
27 mars	Nicolas Sarkozy demande la suspension du CPE le temps qu'un compromis soit trouvé entre les syndicats et le gouvernement.
28 mars	Entre 1 et 3 millions de personnes défilent dans les rues. La mobilisation est plus importante qu'en décembre 1995. Les défilés sont appuyés par d'importants mouvements de grèves (30% des fonctionnaires sont en grève).
31 mars	Jacques Chirac annonce qu'il va promulguer la loi sur l'égalité des chances, incluant le CPE, mais la suspend de facto. Il demande en effet aux employeurs d'attendre une nouvelle loi sur la question, réduisant la période d'essai à un an et inscrivant "le droit du jeune salarié à connaître les raisons" d'une éventuelle rupture de contrat.
4 avril	Entre 1,5 et 3,1 millions de personnes défilent pour le retrait du CPE mais le nombre de grévistes diminue. Au total, les télévisions auront consacré 53% du temps consacré au mouvement pour parler des « casseurs » (59% sur TF1, 53% sur FR2 et 49% sur FR3)
5-7 avril	A l'appel de la coordination étudiante, les jeunes mobilisés bloquent de nombreuses routes, gares, et centres économiques du pays. Dominique de Villepin refuse le compromis proposés par les députés UMP qui ont reçus les partenaires sociaux.
10 avril	Le gouvernement renonce au CPE et le substitue par des aides d'accompagnement à l'emploi pour les jeunes les moins qualifiés.

(Source : *Le Monde*, 2006)

**Q3** – Quels sont les éléments qui déclenchent la crise du CPE ?

➤ .....  
 ➤ .....

**Q4** – Quels sont les éléments qui contribuent à mettre fin à la crise ?

➤ .....  
 ➤ .....  
 ➤ .....

## c) – Les explications

### 1 – Les inégalités intergénérationnelles

Les nouvelles générations connaissent une désespérance profonde et leur soutien au système se délite progressivement : les adolescents des banlieues voient qu'ils n'ont rien à attendre ; les étudiants en licence constatent que leurs diplômes ne leur donnent pas la place que leurs parents auraient eue avec un baccalauréat. Les 30-35 ans voient que la promesse d'accéder à un niveau social plus élevé n'a jamais été tenue.

Depuis vingt ans, les jeunes ont servi de variable d'ajustement. Le chômage dans les deux ans qui suivent la fin des études oscille entre 20 % et 33 %. En cas de ralentissement, on stoppe le recrutement, puis on licencie les derniers embauchés. Les jeunes se retrouvent avec des vides sur leurs CV que n'ont jamais connus leurs aînés. La France les a sacrifiés depuis vingt ans pour conserver son modèle social, qui profite essentiellement aux baby-boomers. Sauf que les jeunes des années 1980 sont maintenant à la moitié de leur vie et n'ont pas rattrapé leur retard. En continuant sur cette voie, le système s'effondrera de lui-même.

Des pays ayant une croissance en berne et une démographie comparable ne connaissent pas une telle éviction des jeunes. La France a oublié l'accompagnement des jeunes vers le monde du travail. Elle n'a pas voulu mettre en place une intégration par l'apprentissage et a préféré les retenir hors du monde du travail dans un système universitaire bon marché. Un étudiant français coûte 6 500 euros contre 10 000 euros pour un apprenti allemand. La généralisation du bac a conduit à sa dévalorisation mais n'est pas responsable de tout. En Suède, 100 % d'une classe d'âge étudie jusqu'à 18 ans. Sauf qu'avant l'université, les jeunes ont une expérience professionnelle qui leur permet de mieux choisir leurs études et d'aller au-delà de la théorie dans laquelle les pays latins s'enferment.

La société française n'aurait pas tenu vingt ans si la solidarité familiale, très importante, n'avait pas servi d'amortisseur. Cette solidarité est très inégalitaire : les ruptures familiales sont plus nombreuses en milieu populaire et un jeune élevé par une mère seule au RMI a une espérance d'aide faible. Surtout, cette solidarité sape la valeur du travail. Entre les jeunes qui n'ont que leur salaire comme ressource et sont confrontés à un coût du logement prohibitif et ceux pour qui ce salaire constitue de l'argent de poche parce que leurs parents ont mis à leur disposition un appartement, les conditions de vie sont en décalage radical. Au contraire, les salaires d'embauche élevés des années 1970 permettaient une rapide autonomie vis-à-vis des parents et suscitaient une énorme motivation au travail. L'aide familiale a permis de ne pas voir le mal : le travail des jeunes ne rapporte plus et chacun s'en accommode.

Je ne pense pas que la guerre des générations soit la question la plus pertinente. Toutefois, en 1977, les quinquagénaires gagnaient 15 % de plus que les trentenaires. En 2000, l'écart atteignait 40 %. Les quinquagénaires, qui ont fait carrière souvent au détriment de nouvelles générations non embauchées ou mal payées, ont très peur : en cas de licenciement, leur espoir de retrouver un emploi au même salaire serait très limité. Le système tient par l'espoir des jeunes de rattraper un jour le salaire des seniors. C'est un marché de dupes, une promesse qui n'engage pas ceux qui la formulent : ils ne seront plus là dans dix ans.

Y a-t-il une prise de conscience politique de la jeunesse ? Il existe une conscience implicite que cela ne va plus, mais aucune conscience structurée. Les jeunes ont autre chose à faire qu'animer leurs problèmes de génération. Les titulaires d'un mandat syndical ou politique à temps plein avaient 45 ans en 1982 et 57 ans en 2000. Douze ans de vieillissement en dix-huit ans ! L'âge médian du député de 1997 était de 52 ans ; en 2002, il était de 57 ans. Aucun renouvellement. Les rares jeunes qui rentrent dans le système sont hyper-sélectionnés par les concours ou par l'héritage. Il existe maintenant un vide politique jusqu'à 45 ans. Le retournement viendra lorsque la génération au pouvoir verra fléchir ses forces. D'où la révolte des jeunes socialistes contre leur direction qui autorise les députés sortants à se représenter et impose sinon des femmes. C'est la façon dont les éléphants masculins de 55-65 ans du Parti socialiste font payer la parité aux nouvelles générations.

(Source : Louis Chauvel, propos recueillis par Arnaud Leparmentier pour *Le Monde* du 7 mars 2006)

**Q1** – Quelles sont les raisons que donne Louis Chauvel à la révolte étudiante ?

- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....

### 2 – Une crise de la démocratie représentative

**La participation à un mouvement de contestation est souvent la première forme de socialisation politique des jeunes. Vous avez observé les mouvements lycéens et étudiants à Paris, depuis 2003. Y a-t-il une continuité entre eux ?**

La plupart des lycéens les plus actifs des mouvements contre la loi Fillon sont aujourd'hui à l'université, et j'ai retrouvé beaucoup d'entre eux dans la contestation actuelle. Ceux-là avaient une certaine expérience qui a joué dans l'organisation concrète du mouvement, comme l'idée de bloquer les facultés. Mais ils ont été rejoints par beaucoup de jeunes gens non organisés, n'appartenant pas à un syndicat ou à un mouvement politique de jeunesse. Ainsi, si l'on retrouve les "organisés" dans les assemblées générales, qu'ils savent mieux gérer, si ce sont eux qui fournissent les tracts, ce sont très souvent des "non-organisés" qui assument l'action sur le terrain.

**Comment analysez-vous le succès d'un mouvement qui ne vise pas une réforme universitaire, mais un monde du travail que beaucoup de ces jeunes gens ne connaissent pas encore ?**

C'est un mouvement qui se projette sur une vision plus globale de la société. Plus profondément, ces jeunes gens avaient jusque-là le sentiment de ne pas participer à l'Histoire, d'en être systématiquement les oubliés et les voilà soudain qui en deviennent les acteurs. Ils expriment d'ailleurs une plainte majeure sur les failles de la démocratie représentative, sont extrêmement critiques sur les partis politiques, les élus, mais aussi les médias. Beaucoup ne regardent pas la télévision, mais surfent sur les sites Internet alternatifs. Enfin, plus généralement, une grande part de ces jeunes a le sentiment qu'il y a là un appel d'air qui leur permet de sortir de leur train-train d'usagers de la fac.

**Vous voulez dire que ce mouvement exprime aussi une résistance plus globale à l'individualisme des sociétés modernes ?**

Oui. N'oubliez pas que cette génération est aussi la génération qui va à la fac en usager, avec son baladeur numérique sur les oreilles. Il faut un événement spectaculaire pour briser cet univers routinier, et c'est ce que les organisateurs du mouvement ont compris en proposant le blocage des facultés. Mais beaucoup de ces jeunes souffrent de ce rétrécissement de leur champ de vision, et, d'une certaine façon, la participation à une contestation collective leur donne le sentiment d'élargir leur perception de la société, de modifier enfin leur registre habituel de discussions.

(Source : Thierry Lefebvre, propos recueillis par Raphaëlle Bacqué pour Le Monde du 18 mars 2006)

**Q2 – Comment l'auteur interprète-t-il la révolte étudiante ?**

- .....
- .....
- .....
- .....

**3 – Une révolte de classes moyennes**

**Quelle analyse faites-vous du mouvement contre le contrat première embauche (CPE) ?**

Ce mouvement est l'expression d'une classe d'âge qui a le sentiment - assez justifié - que la société les accepte en tant que consommateurs et en tant qu'étudiants mais qu'elle ne sait pas leur offrir un avenir. Comme toutes les mobilisations de la jeunesse, ce mouvement a transformé une mesure "technique" - un nouveau contrat de travail - en un enjeu symbolique. C'est eux qui ont eu droit aux emplois précaires, c'est eux qui ont eu droit aux stages non rémunérés, c'est eux qui ont eu droit à l'intérim, et cela alors que l'écart de salaire entre les débuts et les fins de carrière n'a cessé d'augmenter. Peu à peu s'est installé le sentiment qu'une frontière intérieure séparait ceux qui sont dedans - qu'ils soient bien ou mal payés, ils peuvent anticiper leur vie, louer un appartement, faire un emprunt - de ceux qui sont dehors - le monde des banlieues ou ce monde juvénile étudiant des classes moyennes qui vit dans une incertitude croissante. Lorsque le chômage atteint 25 % d'une classe d'âge, on a vite le sentiment que l'on peut tomber du mauvais côté de la barrière.

**Y a-t-il une parenté, selon vous, entre le mouvement des banlieues de l'automne et ces mobilisations lycéennes et étudiantes contre le contrat première embauche ?**

Ces deux mondes se méfient l'un de l'autre - les jeunes des banlieues estiment que les étudiants sont mieux traités qu'eux et les étudiants craignent que les casseurs des banlieues viennent gâcher leurs manifestations -, mais leurs angoisses sont très proches : certains sont déjà dehors, les autres ont peur de les rejoindre. On est très loin d'un mouvement romantique comme celui de 1968, qui rassemblait une classe d'âge ayant eu la chance historique d'accéder massivement à des études et pour laquelle le chômage était une idée lunaire. Depuis vingt ans, la mémoire sociale comprend d'ailleurs peu de grandes luttes symboliques qui ont permis d'arracher des droits ou des conquêtes : la scène sociale est dominée par des mouvements lourdement marqués par l'inquiétude, qu'il s'agisse des émeutes des banlieues, qui ont commencé dès 1981, ou des mouvements étudiants, qui n'ont cessé de scander les vingt dernières années.

**Ces mouvements sont-ils la conséquence des promesses non tenues de la massification scolaire ?**

Ces mobilisations étudiantes récurrentes sont un fait social spécifiquement français que l'on peut expliquer de deux manières. Dans le monde du travail, ni le patronat ni les syndicats n'ont fait de la précarité et de l'intégration des jeunes une affaire centrale : le patronat s'intéresse peu à la formation et les syndicats sont repliés sur les secteurs protégés. Dans le monde scolaire, la situation est la même : la France a massifié le système et allongé les études, mais, à l'exception d'une minorité de lycéens ou d'étudiants - les grandes écoles et les instituts universitaires de technologie (IUT) d'un côté, certaines filières des lycées professionnels de l'autre -, le système scolaire reste dans une distance maximale à l'emploi. Aujourd'hui, lorsqu'un étudiant quitte l'université, il a une chance sur deux d'occuper un poste qui n'a aucun rapport avec sa formation, ce qui constitue un gâchis individuel et collectif considérable. Cette distorsion entre les promesses de la scolarisation et la réalité du monde du travail a engendré une frustration extrêmement forte.

**Vous venez de publier un livre sur le sentiment d'injustice dans le monde du travail. Avez-vous retrouvé cette amertume chez les étudiants devenus salariés ?**

Il y a aujourd'hui, dans le monde du travail, une "noblesse déchue" constituée de diplômés qui ont un emploi très inférieur à ce qu'ils espéraient. Cela crée des amertumes et des relations tendues avec la hiérarchie : dans une société qui croit tellement aux diplômes, obéir à quelqu'un qui a moins de titres que vous, c'est parfois difficile. Ces distorsions créent un mode d'entrée négatif dans le travail, qui oblige nombre de salariés, dans les premières années, à faire - parfois douloureusement - le deuil de leurs espérances. Après, beaucoup s'aperçoivent que le monde du travail offre finalement plus d'opportunités et de mobilité qu'ils ne le croyaient.

**Quelles sont les conséquences de l'allongement de la durée des études et de la difficulté d'insertion sur le marché du travail sur la vie privée des jeunes ?**

Les jeunes vivent souvent un moment agréable de leur vie - ils consomment beaucoup, leur vie amoureuse et amicale n'est pas contrôlée par les adultes -, mais ils entrent de plus en plus tard dans l'emploi stable, la vie conjugale et la parentalité. Or, être adulte, c'est être autosuffisant : vivre de son travail, payer son appartement, fonder une famille si l'on en a envie. Aujourd'hui, le déplacement du calendrier est considérable : à 25 ans, certains jeunes n'arrivent pas à devenir adultes parce que leur banquier ne leur fait pas confiance ou parce que leur propriétaire leur demande six mois de caution. Ces situations sont parfois vécues dans une vraie douleur, notamment dans les classes populaires, où la cohabitation avec les parents est plus difficile en raison de la taille du logement. Les solidarités familiales sont fortes, les transferts financiers entre générations sont importants, mais ces amortisseurs empêchent aussi les jeunes de grandir et d'entrer dans la vie adulte. Ce bouleversement du calendrier est une véritable révolution lente.

(Source : François Dubet, propos recueillis par Anne Chemin et Jean-Michel Dumay pour *Le Monde* du 19 mars 2006)

**Q3 – Comment l'auteur interprète-t-il la révolte étudiante ?**

- .....
- .....
- .....
- .....
- .....

**d) – Les réponses données au mouvement anti-CPE**

1 - Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans titulaires, au plus, du bac ou n'ayant pas achevé le premier cycle universitaire, le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) leur permet de suivre un parcours personnalisé alternant formation, stages et emploi. Hors périodes rémunérées, les jeunes perçoivent une allocation de 900 euros annuels maximum.
2 - Le contrat jeune en entreprise (CJE), à durée indéterminée et destiné aux 16-22 ans de niveau bac au plus, ouvre droit à une aide pour l'employeur, qui est révisée. Avec la nouvelle loi, l'employeur recevra 400 euros par mois la première année et 200 euros par mois la deuxième année, pour tous types de jeunes.
3 - Le contrat de professionnalisation, visant notamment les jeunes de 16 à 26 ans souhaitant compléter leur qualification, fait l'objet d'un soutien à l'employeur en cas d'embauche en CDI, de 200 euros par mois la première année et 100 euros la deuxième, qui s'ajoute à l'exonération de cotisations patronales. Les jeunes perçoivent un pourcentage du smic.
4 - Le contrat d'apprentissage, qui vise à obtenir, par la voie de l'alternance, un diplôme dont le niveau peut aller jusqu'au titre d'ingénieur.
5 - Un "grand débat national sur les liens entre l'université et l'emploi" a été lancé, le 25 avril, par Dominique de Villepin. Une commission est chargée d'organiser des "débatés décentralisés". D'ici à la mi-juin, des "mesures concrètes" seront proposées.

(Source : Antoine Reverchon, *Le Monde* du 17 avril 2006)

**Q1 – Que pensez-vous des mesures prises après le mouvement étudiant de 2006 ?**

- .....
- .....
- .....

